



# Protocoles congés 2024

La direction nous a conviés le mardi 14 novembre à une réunion concernant le protocole congés pour l'année 2024. Période particulière puisque ce sera l'année où se tiendront les Jeux Olympiques et Paralympiques, ce qui impactera fortement la charge de travail durant une bonne partie des vacances d'été mais aussi en septembre.

Plusieurs pré-réunions se sont tenues concernant le protocole congés pour l'année 2024. Lors de celles-ci, les OS ont été unanimes : si la direction veut du monde pour travailler durant cette période particulière, cela doit se faire uniquement sur la base du volontariat !

Quelle ne fut pas notre surprise, lorsque l'on a reçu les documents de travail, de s'apercevoir que la direction avait décidé de bouger unilatéralement quasiment toute les périodes touchées par les dates des JO ! Pire encore, à Creil, durant les 15 jours des JO, personne n'est en protocolaire !

## INADMISSIBLE !

Pour le moment, la direction est loin d'avoir trouvé ces volontaires et pour cause :

**Aucune annonce concernant de possibles mesures complémentaires aux mesures nationales déjà actées.**

Seuls 20 agents du sud de la ligne ont rempli et signé un courrier actant la non prise en compte de leurs protocolaires ainsi que 3 agents du nord.

Toutes les OS ont refusé de travailler sur ce projet qui ne correspond en aucun cas à nos demandes et ne respecte en rien les agents. Nos conditions de travail se sont déjà suffisamment dégradées pour que nous acceptions en plus de dégrader notre protocole congés !



**La balle est dans le camp de la direction !  
A elle d'assumer...**

15 novembre 2023